



Festival BD En route pour la 12^e édition !

— ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

LES PROJETS PRÉVUS EN 2026

Plus de 38 M€ d'investissements ont été fléchés sur l'année 2026. De quoi concrétiser des projets ambitieux, inscrits dans le Projet de Territoire de l'Agglomération.

— ÉCONOMIE CIRCULAIRE

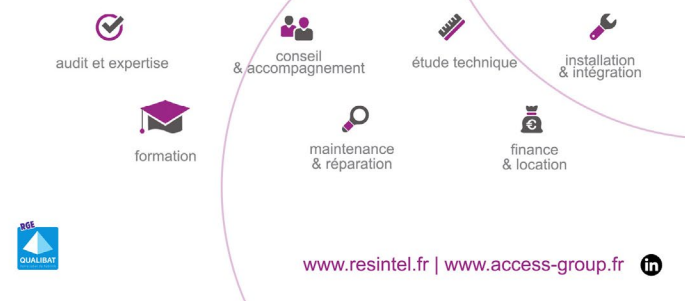
UNE PREMIÈRE RESSOURCERIE POUR L'AGGLO

L'association Emmaüs Cantal est installée depuis le mois de janvier dans les locaux de la première Ressourcerie du territoire aux Quatre-Chemins. Ses portes ouvriront prochainement !

Nos solutions



Notre offre



INFOS PRATIQUES

AURILLAC AGGLOMÉRATION VOUS ACCUEILLE :

18, place de la Paix - 15000 Aurillac
04 71 46 86 30
Accueil du public de 8 h à 12 h
et de 13h30 à 17h30

RÉGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000
AURILLAC
04 71 46 86 38

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000
Aurillac
Eau et assainissement :
04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif :
04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement :
04 71 46 48 60

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 place des Carmes - 15000
Aurillac
04 71 46 86 31

DÉCHETTERIE DES QUATRE-CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250
NAUCELLES
04 71 43 05 76
Du lundi au samedi, de 8 h à 12h15
et de 13h30 à 18 h

DÉCHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
04 71 64 51 08
Du lundi au samedi, de 8 h à 12h15
et de 13h30 à 18 h

MÉDIATHÈQUE

Rue du 139° RI - 15000 Aurillac
04 71 46 86 36
mediatheque.aurillacagglo.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du D^r Béraud - 15000 Aurillac
04 71 48 26 80
centreaquatique.aurillacagglo.fr

TRAVAUX PUBLICS CANALISATIONS LOCATION TRANSPORT



Z.A LES QUATRE-CHEMINS - 15250 NAUCELLES
TÉL. 04 71 43 25 26 - FAX. 04 71 43 25 43
stap15@wanadoo.fr

AURILLAC AGGLO

3, place des Carmes
CS 80501 – 15005 AURILLAC Cedex
Tél : 04 71 46 86 30
www.aurillacagglo.fr
contact@aurillacagglo.fr

Suivez Aurillac Agglo sur



AGGLO MAG
Directeur de la publication : Pierre MATHONIER
Vice-Présidente en charge de la Communication : Nathalie GARDES
Rédacteur en Chef : Laura PRADAL
Rédaction : Elsa BRUGÈRE, Hélène FRANÇOIS, Carole GIRE, Laura PRADAL
Conception : Service Communication
Illustrations et infographies : Lise Del Barco
Service Communication d'Aurillac Agglomération - Tél : 04 71 46 86 30
Email : com@aurillacagglo.fr

Régie publicitaire :
Aurillac Développement - Thierry BONNET
Tél : 04 71 46 86 50
Email : thierry.bonnet@aurillaccongres.com

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac)
N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 30 550 ex
Ce document est imprimé sur du papier
provenant de forêts gérées durablement,
avec des encres végétales

ÉDITO



NOTRE TERRITOIRE, NOTRE FORCE COMMUNE

Les six années de ce mandat communautaire, qui arrive à son terme, ont été guidées par une ambition simple : améliorer votre quotidien, soutenir ce qui fait la richesse de nos communes et préparer un avenir solide pour l'ensemble de notre bassin de vie.

Le Projet de Territoire que l'exécutif d'Aurillac Agglomération a conduit au cours de cette mandature a reposé sur trois orientations majeures :

Développer l'économie locale, pour soutenir l'emploi et encourager les initiatives qui participent à la vitalité de nos communes, notamment en créant de nouvelles zones d'activités économiques, en participant à l'émergence du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie Innovation, en développant un Projet Alimentaire de Territoire, en poursuivant le soutien financier de la ligne aérienne Aurillac/Paris...

Renforcer l'attractivité de notre territoire, afin de mettre en valeur nos paysages, notre patrimoine, notre qualité de vie, et attirer de nouveaux talents, de nouvelles opportunités, notamment en engageant la labellisation au titre des Pays d'Art et d'Histoire, en déployant des hébergements touristiques de qualité et une offre de randonnée accrue, en renforçant la dynamique culturelle via le Festival BD, Impulsions Musicales ou encore Aurillac en Scène, en préparant le futur de notre office de tourisme...

Améliorer durablement votre cadre de vie, développer les services publics de proximité et soutenir une transition environnementale nécessaire à la préservation du territoire et de ses ressources, notamment en structurant une politique inédite d'appui aux communes, en expérimentant une ligne virtuelle de covoiturage, en définissant un schéma cyclable, en créant une ressourcerie, en soutenant la rénovation énergétique des logements...

Ces axes, nous ne les avons pas seulement définis : nous les avons concrétisés. Dans vos communes, dans vos déplacements, dans les actions culturelles ou environnementales que vous avez pu observer, c'est bien ce projet collectif qui s'est progressivement déployé.

Ce travail n'aurait été possible sans celles et ceux qui, chaque jour, vous accompagnent, nous accompagnent.

Les élus communautaires se joignent à moi pour exprimer notre gratitude envers les agents qui ont œuvré avec professionnalisme pour offrir des services publics fiables, attentifs et adaptés. Leur engagement au quotidien a permis de traduire une ambition politique en actions utiles et tangibles.

A titre personnel, je souhaite remercier l'ensemble des élus de la Communauté d'Agglomération qui, au-delà de la diversité de leurs sensibilités politiques et de la disparité des enjeux communaux, ont su travailler ensemble dans un unique objectif : faire progresser notre territoire. Leur implication a permis de conduire une politique cohérente et durable.

Au terme de cette mandature, nous pouvons mesurer le chemin parcouru et la dynamique engagée. Notre Agglomération s'est affirmée comme un territoire accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Nous pouvons regarder l'avenir avec sérénité : les fondations sont solides, les perspectives sont ouvertes et nous pouvons être certains que les années à venir permettront de poursuivre cette dynamique au bénéfice de tous.

Pierre MATHONIER

Président d'Aurillac Agglomération,
Maire d'Aurillac

SOMMAIRE

06.
Actualités

10.
C'est voté !

11.
Le saviez-vous ?

12.
Orientations budgétaires

14.
L'éclairage : la Culture avec un grand C !

24.
Les visages de l'Agglo

26.
Ils font l'écho !

28.
Économie circulaire

30.
Chroniques locales

31.
C'est quoi ce chantier ?

32.
Agenda

34.
Bouillon de culture



PAYSAGE ENNEIGÉ

Magie d'une journée d'hiver

Début janvier, le froid glacial et les premières chutes de neige de l'année semblaient avoir figé le temps... À proximité de la Route des Crêtes, sur les hauteurs de Saint-Simon, les dernières lueurs d'une journée d'hiver ensoleillée magnifiaient les paysages, empreints d'une subtile pureté éphémère.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Poursuite des aides à la chaleur

Au dernier trimestre 2025, le Syndicat Mixte du SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie s'est engagé, aux côtés du Syndicat des Energies du Cantal, dans un nouveau Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) d'une durée de quatre ans.

Ce dispositif d'aides porté par l'ADEME, déjà en place sur l'Agglomération depuis 2022 et désormais étendu à l'ensemble du territoire départemental, permet aux entreprises, agriculteurs, collectivités et associations d'obtenir des subventions pour l'installation de systèmes de production de chaleur et de froid renouvelables. Il accompagne ainsi les projets de chaufferies bois, de réseaux de chaleur, de géothermie ou encore de solaire thermique. Le montant de l'aide peut atteindre jusqu'à 70 % du coût de l'étude et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, et jusqu'à 65 % du coût de l'installation selon le projet et la quantité d'énergie produite ou économisée.

Renseignements auprès d'Énergies 15 au 04 71 45 55 68 ou du Syndicat Mixte par téléphone au 04 71 63 77 40 ou par mail à contact@smbacc.fr.

AÉROPORT MARIE MARVINGT

Baptisé en hommage à l'aviatrice

Née à Aurillac en 1875, Marie Marvingt fut l'une des grandes pionnières de l'aviation française. Surnommée la « fiancée du danger », elle a réalisé de nombreux exploits avant-gardistes : elle a notamment été la première femme au monde à décrocher quatre brevets de pilote et la première à traverser la Manche en avion. À l'occasion du 150^e anniversaire de sa naissance, Aurillac Agglomération a décidé de baptiser l'aéroport en son honneur.



RISQUES NATURELS

Le PICS : se préparer ensemble face aux crises



Inondations, tempêtes, canicules, incidents techniques...

Afin de renforcer la protection des habitants face aux risques majeurs, Aurillac Agglo élabore un **Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)** destiné à coordonner l'action des communes en cas d'événement grave sur le territoire.

Mis en place lorsqu'une commune est exposée à un risque, le PICS vient en complément des Plans Communaux de Sauvegarde. Il permet d'organiser la réponse à l'échelle intercommunale, sans se substituer au rôle du maire, qui demeure responsable des secours sur sa commune.

Concrètement, le PICS vise à assurer la continuité des services essentiels (eau, assainissement...), soutenir les communes en difficulté, organiser la solidarité entre communes grâce à la mutualisation des moyens. Pour l'élaborer, le service urbanisme d'Aurillac Agglo recense les risques présents sur le territoire : phénomènes naturels, risques technologiques ou crises liées aux activités humaines. En cas d'événement

majeur, le plan peut être activé pour coordonner l'aide à la population : mise à l'abri, hébergement, repas, mobilisation des moyens humains et matériels.

LE PICS, C'EST AUSSI L'AFFAIRE DE TOUS

Face à l'augmentation des risques, la protection de la population repose à la fois sur l'action des pouvoirs publics et l'implication de chacun.

Les habitants sont invités à s'informer sur les risques, à mettre en place un plan individuel de mise en sûreté et à constituer un kit de survie, afin d'être prêts à réagir rapidement en cas d'alerte.

Ils peuvent également contribuer au PICS en partageant leur connaissance du territoire ou en s'engageant bénévolement lors d'une crise, dans un cadre organisé et encadré par les autorités.

EMPLOI SAISONNIER

Les journées jobs d'été



© Romain Fel

Info-Jeunes Aurillac Agglo donne rendez-vous aux jeunes du territoire le 1^{er} avril, de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 18 h, pour la journée dédiée aux « Jobs d'été ».

Au programme : des offres d'emplois saisonniers dans de nombreux secteurs (animation, hôtellerie-restauration, services à la personne, industrie, artisanat...), mais aussi un accompagnement personnalisé pour aider chacun à structurer sa candidature, rédiger son CV et préparer ses entretiens. En amont, un atelier « se présenter à un recruteur », organisé en partenariat avec la Mission Locale, se tiendra le 25 mars de 14 h à 16 h. L'occasion de bénéficier

de conseils pratiques pour valoriser ses compétences et gagner en confiance face aux recruteurs.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE CÉDRIC REYGNIER, INFORMATEUR JEUNESSE :

→ au 04 71 46 86 20 / 06 72 36 93 80 ou

→ directement sur place, au rez-de-chaussée de la Médiathèque Aurillac Agglo (rue du 139^e R.I à Aurillac).



LA PLANTELIÈRE

De nouvelles formations



La Plantelière, à Arpajon-sur-Cère, n'est pas qu'un joli coin de nature : c'est aussi un terrain d'expérimentations et d'apprentissages pour petits et grands curieux.

JARDINER AUTREMENT, AU RYTHME DE LA NATURE

Au printemps, place au jardinage au naturel ! Le CPIE de Haute-Auvergne proposera sept séances pour apprendre à connaître et améliorer son sol, planifier ses cultures, lutter naturellement contre les maladies et économiser l'eau. Chaque séance alternera théorie et pratique directement dans le jardin de la Plantelière. Une formation ouverte à tous, novices comme jardiniers curieux, mais avec un nombre de places limité.

Inscriptions : CPIE de Haute-Auvergne – julie.daniel@cpie15.fr

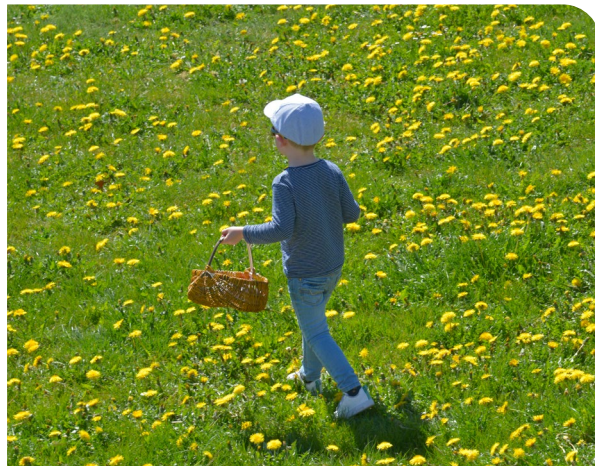
Tarif : 30 € pour les habitants d'Aurillac Agglo ; 60 € pour les participants hors territoire.

DEVENIR APICULTEUR LE TEMPS D'UNE SAISON

Fin février, une nouvelle promotion d'apiculteurs amateurs a commencé sa formation, proposée par Aurillac Agglo et le Syndicat des Apiculteurs du Cantal. Répartie sur une dizaine de séances jusqu'en octobre, elle permet de suivre le rucher au fil des saisons et de découvrir les bases de l'apiculture, tout en comprenant mieux le rôle des abeilles dans la nature.

CENTRE AQUATIQUE

Les animations printanières



CE PRINTEMPS, LE CENTRE AQUATIQUE S'ANIME !

Le samedi 14 mars matin, quatre étudiantes de l'IUT GEA organisent le premier *swim & run* aurillacois, avec l'appui des équipes du Centre Aquatique. Inscrits par équipe de deux, les premiers participants s'élanceront pour trois tours sur la piste d'athlétisme de la Ponétie, puis rejoindront le bassin sportif pour trois longueurs de 25 mètres, avant de passer le relais à leur coéquipier pour un second tour.

Les duos auront deux heures pour faire un maximum de rotations, une véritable épreuve d'endurance. L'intégralité des fonds récoltés pour l'événement sera reversée à l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers du Cantal.

→ **Inscriptions en équipe de deux auprès des étudiantes GEA à sae.gea.piscine@gmail.com**

Tarifs : 15 € par binôme

Le Centre Aquatique sera fermé le matin pour l'animation et rouvrira ses portes au public à 14 h.

La traditionnelle Chasse à l'Œuf fait son grand retour le samedi 4 avril pour les enfants de 2 à 10 ans ! À la recherche des œufs égarés par le lapin de Pâques, les jeunes aventuriers arpenteront les espaces verts du Centre Aquatique, puis se rendront dans les bassins intérieurs pour plusieurs activités aquatiques.

→ **Inscriptions obligatoires auprès de l'accueil du Centre Aquatique (le paiement vaut réservation)**

Horaires : de 14 h à 17 h ➔ **Le Centre Aquatique sera ouvert au public le matin et fermera ses portes à 12 h pour préparer l'animation.**

Tarifs : 6,60 € par enfant, 3,30 € par adulte accompagnant

PHOTOVOLTAÏQUE

Vers un futur vertueux pour Tronquières

L'ancien site d'enfouissement des déchets de Tronquières va connaître une seconde vie ! Aurillac Agglomération vient de retenir un prestataire afin de l'équiper en panneaux photovoltaïques. D'ici 2029, une surface de 11,4 ha devrait ainsi être recouverte par plus de 17 260 unités photovoltaïques. Cette zone, aujourd'hui inutilisée, pourrait produire environ 11 700 kW d'énergie, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 2 400 foyers cantaliens. Pour la Collectivité, l'énergie produite représenterait un gain estimé à plus de 200 000 euros par an. L'entretien du site actuel représente, quant à lui, environ 20 000 euros chaque année.

Les contours précis du projet sont encore à définir. De l'autoconsommation par les équipements communautaires est notamment envisagée sur un volume règlementé par la loi. Vertueux dans tous les sens du terme, le projet prévoit la consultation et l'intégration des entreprises locales à toutes les phases du projet ainsi qu'une démarche participative et de concertation avec les usagers de proximité. Affaire à suivre !

MOBILITÉS

Ça roule pour le dispositif ROUAGES



Lauréate d'un appel à projets national sur la thématique de la mobilité, l'AFAPCA (centre de ressources et d'ingénierie pour l'insertion et l'emploi) développe depuis 2024 un dispositif innovant, baptisé ROUAGES. Mené en collaboration étroite avec les cinq communes du territoire Ouest Agglo (Yrac, Sansac-de-Marmiesse, Saint-Paul-des-Landes, Ayrens et Lacapelle-Viescamp), il vise à développer le transport solidaire. Concrètement, ROUAGES se traduit par du transport à la demande avec des bénévoles pour des personnes isolées et/ou en incapacité de se déplacer.

La valeur ajoutée du dispositif réside dans son approche sociale. Au-delà de la problématique des déplacements, l'AFAPCA ambitionne de renforcer le lien social en milieu rural. Ainsi, les bénévoles ne sont pas des taxis, mais des accompagnants qui ont à cœur de passer du temps avec les bénéficiaires. En 2025, près de 600 trajets ont déjà été effectués par une quarantaine de bénévoles pour 95 bénéficiaires.

MOBILIER URBAIN

De nouveaux abribus

Titulaire d'une concession de mobilier urbain portée par Aurillac Agglomération et la Ville d'Aurillac, la Société JC Decaux procède actuellement au renouvellement des abribus. Designés par Norman Foster et personnalisés aux couleurs de la Stabus, ces nouveaux équipements ne coûtent absolument rien à la Collectivité ! Ils sont financés directement par l'entreprise, grâce aux recettes générées par la publicité dont ils sont le support.

Flambant neufs, les abribus sont équipés d'un éclairage intelligent et pour certains, présents aux arrêts hautement fréquentés, d'un point de recharge pour les téléphones portables. Au total, 81 points seront équipés, soit une quinzaine de plus qu'auparavant, en majorité à Aurillac et dans les communes de la première couronne.



DON ASSOCIATIF

Vieux tee-shirts, nouvelle vie



Dans le cadre du renouvellement de son stock de vêtements lié au changement de nom et logo, Aurillac Agglomération a décidé de faire don d'une centaine de ses anciens tee-shirts à l'association Cant'al Coeur 15. Un magnifique temps d'échange, de partage et de découverte des activités de l'association qui fabrique toutes sortes d'articles textiles pour les personnes en parcours de soins.

Vous souhaitez également participer ? Amateur de couture, ou non, l'association est toujours en quête de nouveaux bénévoles ! Vous pouvez également les contacter pour faire don de textiles propres.

→ **Contacter l'association : cantalcoeur15@gmail.com**

528 FOYERS CHAUFFÉS

En 2025, l'unité de méthanisation de la station de traitement de Souleyrie a produit plus de 2 110 MWh de biogaz, soit l'équivalent de 528 foyers chauffés et plus de 386 000 tonnes de CO² évitées !

L'année dernière, la production de biogaz et sa revente auprès de GRDF ont aussi permis d'engendrer près de 355 000 € de recettes pour la Collectivité. Cette somme permet de réduire considérablement les coûts liés au fonctionnement de la station.



C'EST VOTÉ !

Retour sur trois délibérations votées lors du dernier Conseil Communautaire

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 15 DÉCEMBRE 2025

Cinq à six fois par an, les élu.e.s d'Aurillac Agglomération se réunissent en séance de Conseil Communautaire. Plusieurs dizaines de délibérations sont ainsi votées chaque année, permettant de mettre en œuvre les différentes politiques publiques de la Collectivité sur le territoire (mobilités, gestion des déchets, eau et assainissement, développement économique...).

Approbation du Schéma Cyclable de l'Agglo



Le Schéma Communautaire des Mobilités d'Aurillac Agglomération intègre, dans sa réflexion globale, un volet dédié aux infrastructures cyclables. Très vite, les élus ont validé la réalisation prioritaire d'un schéma directeur en la matière. Pour ce faire, un bureau d'études spécialisé a été missionné dès le mois de janvier 2025.

Après une phase de diagnostic et d'identification des itinéraires, une seconde phase de « préconisations » a permis de mettre en évidence 11 itinéraires à aménager à court, moyen et long termes selon un cadre budgétaire défini sur plusieurs années. De manière générale, ces itinéraires répondent à une pratique cyclable quotidienne et apportent une alternative à la voiture pour les liaisons entre les communes de la première couronne aurillacoise et les zones d'emplois. Présenté au Conseil Communautaire, ce schéma directeur a été approuvé.

À l'horizon 2029, les cinq premières liaisons cyclables devraient donc voir le jour pour un budget global estimé à 8,34 M€. Elles permettraient de relier Aurillac à la zone commerciale de la Sablière ainsi qu'à Naucelles, Saint-Simon et Yolet (via Giou-de-Mamou). Le dernier itinéraire permettrait de créer une liaison entre Arpajon-sur-Cère et Vézac. Dans le même temps, l'Agglomération a créé un fonds de soutien à l'attention des communes pour favoriser la mise en œuvre du Schéma Cyclable (cf. p. 12).

Installation de caméras



Suite à l'avis favorable émis par le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance le 2 décembre 2025, le Conseil Communautaire a voté en faveur de la mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection de l'espace public. Mené en partenariat avec les Communes concernées, le déploiement des caméras se fera en deux phases sur huit sites prioritaires identifiés.

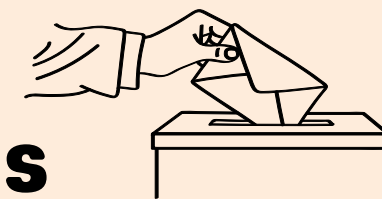
Ainsi, quatre sites seront équipés en 2026 pour un total de 12 caméras installées et un budget d'environ 255 000 €TTC. Il s'agira d'axes principaux d'entrée de ville, à savoir : le lieu-dit Bancou à Giou-de-Mamou, le rond-point de Naucelles (entre la D922, la D253 et la D453), le rond-point des Quatre-Chemins (entre la D120 et la D922) et le carrefour René Cassin, entre Aurillac et Arpajon-sur-Cère. Les quatre autres sites devraient être équipés en 2027.

Convention(s) avec EMMAÛS



Retenue suite à la procédure d'appel à projets lancée par Aurillac Agglomération pour la création et la gestion d'une ressourcerie, l'association EMMAÛS Cantal est attributaire d'une convention d'occupation temporaire du domaine public depuis le mois de janvier. En complément, le Conseil Communautaire a validé une convention d'objectifs et de moyens avec l'association pour une durée de cinq ans. Elle impose un certain nombre d'activités à l'association sur le site, à l'instar de la vente des objets recyclables, l'évacuation et le traitement des matériaux non recyclables, l'accueil des clients...

LE SAVIEZ-VOUS ?



Élections municipales

Comment sera élu le futur exécutif d'Aurillac Agglomération ?



Après le scrutin municipal, place à l'Intercommunalité. De l'élection des conseillers communautaires à celle du Président et des Vice-Présidents d'Aurillac Agglomération, décryptage d'un moment clé de la vie démocratique locale.

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales en France. De ces dernières, découle l'élection des conseillers communautaires qui siègeront au futur Conseil Communautaire d'Aurillac Agglomération. Après délibération des Conseils Municipaux, leur nombre a été fixé par arrêté préfectoral à 68 membres, soit le seuil de représentation maximale autorisé.

Élection des conseillers communautaires

Comment sont-ils élus ? Dans les communes de plus de 1 000 habitants, ce sont les électeurs qui les désignent via un bulletin de vote comportant deux listes, l'une pour le conseil municipal et l'autre pour le conseil communautaire. Les élus communautaires de ces communes sont ainsi élus au suffrage universel direct.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, la réforme de 2025 a fait évoluer le mode de scrutin des élections municipales en imposant un scrutin proportionnel de liste respectant la parité, à l'instar des communes de 1 000 habitants et plus. Pour la première fois lors de ces élections, les électeurs des communes concernées ne pourront plus rayer des noms ou changer leur ordre sur les bulletins de vote ! Cependant, la règle concernant l'élection des conseillers communautaires dans ces communes n'a pas changé : ces derniers continuent d'être désignés parmi les conseillers municipaux selon l'ordre du tableau. Ainsi, si l'une de ces communes ne dispose que d'un seul siège au sein du Conseil Communautaire, il

sera, de fait, occupé par le maire. L'éventuel second siège sera occupé par le premier adjoint, et ainsi de suite.

Élection du Président et des Vice-Présidents

Une fois élus, les conseillers communautaires ont obligation de se réunir dans un délai maximal de 4 semaines après l'élection des maires (et non de l'élection de la liste !) pour un conseil « d'installation ». Au cours de cette séance déterminante, les conseillers communautaires prennent les décisions fondatrices du nouveau mandat intercommunal. Après le recueil des candidatures, le doyen d'âge des conseillers communautaires invite l'ensemble des membres à procéder à l'élection du Président. Ce dernier est élu au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue (ou à la majorité relative si aucune majorité absolue n'a été obtenue après deux tours). Une fois élu, le nouveau Président est immédiatement installé dans ses fonctions.

Suivant le même mode de scrutin, le Conseil Communautaire procède ensuite à l'élection des Vice-Présidents. Pour Aurillac Agglomération, leur nombre peut être, au maximum, de 15. Avec le Président, ils composent le Bureau Communautaire. Le champ d'action de cette instance est également défini par délibération du Conseil Communautaire, lors de l'installation ou quelques semaines après, lors d'un second conseil. Par délibération, il est possible de créer de nouveaux postes de conseillers délégués, membres du Bureau, sans limite de nombre.

Nombre de conseillers par commune

Arpajon-sur-Cère : 7
Aurillac : 27
Ayrens : 1 (+1 suppléant)
Carlat : 1 (+1 suppléant)
Crandelles : 1 (+1 suppléant)
Giou-de-Mamou : 1 (+1 suppléant)
Jussac : 2
Labrousse : 1 (+1 suppléant)
Lacapelle-Viescamp : 1 (+1 suppléant)
Laroquevieille : 1 (+1 suppléant)
Lascelles : 1 (+1 suppléant)
Mandailles-Saint-Julien : 1 (+1 suppléant)
Marmanhac : 1 (+1 suppléant)
Naucelles : 3
Reilhac : 2
Saint-Cirgues-de-Jordanne : 1 (+1 suppléant)
Saint-Paul-des-Landes : 2
Saint-Simon : 2
Sansac-de-Marmiesse : 2
Teissières-de-Cornet : 1 (+1 suppléant)
Velzic : 1 (+1 suppléant)
Vézac : 2
Vezels-Roussy : 1 (+1 suppléant)
Yolet : 1 (+1 suppléant)
Ytrac : 4

Focus sur les principaux projets prévus en 2026

Le 15 janvier dernier, les élus du Conseil Communautaire d'Aurillac Agglomération ont examiné les orientations budgétaires de l'année 2026. Au total, 38,3 millions d'euros d'investissements ont été fléchés afin d'engager les dernières actions structurantes du Projet de Territoire 2021-2026. Rapide coup d'oeil sur les principaux projets qui verront le jour au cours de cette année.



→ **2,75 M€**
RÉNOVATION DE LA PELOUSE DU STADE JEAN ALRIC

Cet été, l'historique pelouse en gazon naturel du stade Jean-Alric va laisser place à une pelouse synthétique flambant neuve, labellisée World Rugby, mieux adaptée aux conditions climatiques du territoire. Avec un budget prévisionnel de 2,75 M€, les travaux prennent en compte le décaissement et la réalisation d'un nouveau terrassement permettant de régulariser la pente du terrain.

Ainsi, environ 14 000 m³ de matériaux vont être déblayés et remplacés par un remblai technique permettant de renforcer le sol et d'augmenter sa portance. À terme,

le pesage de la tribune Marathon surplombera d'environ un mètre le terrain. Les mains-courantes actuelles seront donc remplacées par des garde-corps, plus résistants et adaptés à la nouvelle contrainte de hauteur de chute.

Le chantier doit débuter à la fin de la phase régulière du championnat et s'étaler jusqu'à la reprise, fin août. Une semaine d'arrêt est prévue pendant la semaine du Festival de Théâtre de Rue.

Obsolète, la station d'épuration de Vézac était devenue insuffisante en termes de capacités et de performances. L'Agglomération investit donc plus de 1,3 M€ pour créer une nouvelle station, adaptée aux besoins actuels de la commune. Pour la première fois sur le territoire, cette nouvelle station devrait prendre la forme d'une filière « biodisques », offrant l'avantage d'une emprise au sol réduite et modulable en termes de charges hydrauliques. Il s'agit, par ailleurs, d'une filière rustique permettant de préserver le milieu naturel tout en limitant les interventions techniques.

Le budget de l'opération comprend également la création d'une Zone de Restitution Végétalisée située entre la station et le milieu récepteur, qui intervient en complément des traitements et vise à limiter davantage l'impact du rejet sur le milieu naturel.

→ **1,31 M€**
CRÉATION D'UNE NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES À VÉZAC

Dans le cadre du déploiement opérationnel de son Schéma Cyclable, Aurillac Agglomération met en place une subvention d'équipement à destination des Communes. À hauteur de 150 000 € par an, soit un budget total de 600 000 € sur quatre ans, l'objectif est d'accompagner les mairies sur un certain nombre de travaux et d'aménagements afin de leur permettre d'engager des actions en faveur de la mobilité douce.

Les dépenses peuvent ainsi concerner la voirie, la signalétique ou autre jalonnement d'itinéraires retenus dans le Schéma Cyclable de l'Agglomération. À titre d'exemple, le premier projet à bénéficier de ces fonds est la création de la voie verte entre Boudieu et le carrefour de la Sablière, sur la commune d'Aurillac. Cette future connexion permettra de relier de jour comme de nuit, à pied ou à vélo, la ville préfecture à une zone commerçante, riche en services et emplois. À long terme, elle pourrait se poursuivre jusqu'au bourg d'Ytrac.

→ **600 000 €**

SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT EN FAVEUR DU SCHÉMA CYCLABLE



→ **1,26 M€**
RÉHABILITATION DE LA CHAMBRE DE CLAVIÈRES

Grâce aux galeries drainantes et à plusieurs puits présents sur la commune, Velzic alimente plus de 70 % de la population de l'Agglomération en eau. À Clavières, petit hameau en aval du bourg, les eaux des différents captages se regroupent dans une « chambre de réunification » et sont ensuite dirigées vers les réservoirs d'eau potable d'Aurillac via une canalisation unique. Depuis le mois de septembre dernier, un important chantier a été engagé par la Collectivité pour déplacer la chambre de réunification afin de la sécuriser et remplacer plusieurs canalisations, pompes et vannes.

L'objectif de cette opération, d'un montant global de 1,26 M€, est également de créer des by-pass pour chaque arrivée d'eau. Ces dérivations sont particulièrement importantes lors d'incidents sur l'une des ressources afin de ne pas polluer les eaux issues des autres captages. Les travaux devraient se terminer à l'été prochain.

→ **40 000 €**
ÉTUDE DE PROGRAMMATION DU CENTRE AQUATIQUE

Alors que le Centre Aquatique fête ses 18 ans en 2026, l'Agglomération va engager une large réflexion sur ses possibilités d'évolutions. Confiée à un bureau d'études spécialisé, elle vise à se questionner sur l'attractivité de l'équipement ainsi que sur un certain nombre d'aspects techniques et fonctionnels.

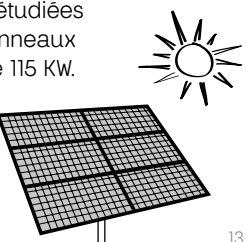
Les résultats devront notamment donner des pistes pour réduire la consommation en eau et en énergie, ainsi que pour répondre à une partie des besoins exprimés lors de l'enquête de satisfaction menée l'an passé auprès des usagers.



→ **500 000 €**
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À SOULEYRIE

Avec une consommation d'environ 3 GWh par an, la nouvelle station de traitement de Souleyrie est l'équipement le plus énergivore de l'Agglomération. Aussi, pour tenter de réduire les coûts liés (environ 600 000 €), la Collectivité ambitionne de doter la station de panneaux photovoltaïques. Dès 2026, une ombrière d'une puissance

de 100 KW pourrait ainsi voir le jour sur le parking. Les toitures des principaux bâtiments sont également étudiées afin d'y installer des panneaux d'une puissance globale de 115 KW. Au total, ces installations pourraient permettre de couvrir environ 10 % de la consommation du site.





LA CULTURE AVEC UN GRAND C !



Un programme d'actions pour une labellisation en ligne de mire



Tandis que la constitution du dossier de candidature se poursuit, les acteurs associés à la démarche « Pays d'art et d'histoire » ont pris part à la rédaction d'un programme d'actions. Celui-ci a été approuvé par l'ensemble des élus communautaires, dans l'objectif d'être proposé aux services de l'État.



8 enjeux identifiés :

→ **Donner de la visibilité au « Pays d'art et d'histoire »** : permettre aux habitants, comme aux visiteurs, d'identifier le label, à quoi il sert et ce qu'il apporte sur le territoire.

→ **Faire vivre le label dans les communes** : mettre en œuvre une programmation patrimoniale et culturelle (animations, visites, événements culturels, etc.) dans les 25 communes de l'Agglomération.

→ **Permettre à chacun de découvrir le patrimoine à son rythme** : offrir des outils de médiation simples et variés (panneaux, livrets, applications, parcours...) pour explorer le patrimoine, toute l'année, que l'on soit habitant ou touriste.

→ **Donner le goût du patrimoine aux plus jeunes** : accompagner le public scolaire avec la création d'un « parcours patrimoine » dédié et adapté aux enfants.

→ **Rendre le label « Pays d'art et d'histoire » visible sur le terrain** : installer une signalétique claire et cohérente pour identifier facilement sites patrimoniaux.

→ **Mieux connaître et mieux partager l'histoire et le patrimoine local** : approfondir les connaissances autour des axes thématiques identifiés (voir ci-contre) et les rendre accessibles au plus grand nombre.

→ **Fédérer les habitants et les acteurs locaux** : co-construire le « Pays d'art et d'histoire » avec celles et ceux qui vivent, travaillent et se portent volontaires (habitants, associations, professionnels, communes...) sur le territoire pour que le label soit porté collectivement.

→ **Créer un lieu repère pour comprendre le territoire** : mettre en place un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) « rayonnant » qui, à travers un espace de médiation, aide à comprendre l'identité du territoire et serve de porte d'entrée vers les sites patrimoniaux et culturels de l'agglomération.

3 thématiques À EXPLORER ET VALORISER

VIVRE ET S'ADAPTER AU PIED DU PLUS GRAND VOLCAN D'EUROPE

À chaque époque de l'histoire, la singularité géologique du territoire, situé au carrefour de différentes unités paysagères dominées par le massif cantalien, a représenté un défi pour les populations qui s'y sont établies.

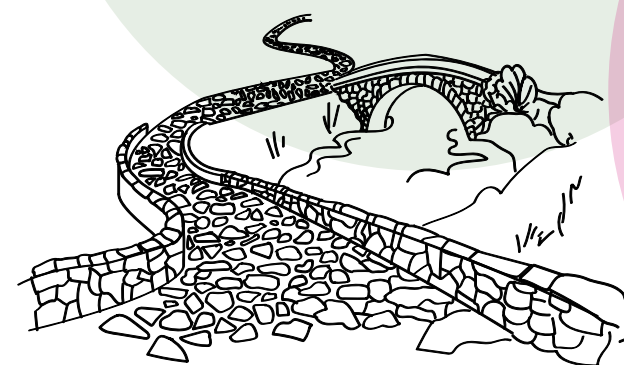
Pour dépasser les contraintes et profiter des atouts de leur environnement, ces populations ont légué un patrimoine bâti, immatériel, archéologique et vernaculaire qui témoigne de la main de l'homme sur son milieu.



UNE DYNAMIQUE DE MIGRATIONS ET D'INFLUENCES

Depuis l'Antiquité, le territoire est marqué par les mobilités. Migrations vers l'Espagne, colportage, transhumances... ces circulations ont favorisé les échanges commerciaux et construit un lien particulier entre le monde rural et urbain.

Le bassin aurillacois constitue également une interface entre plusieurs aires d'influence historiques, culturelles et linguistiques. Cette position de carrefour a nourri une identité riche, marquée par la diversité des héritages.



UNE EFFERVESCENCE INTELLECTUELLE, SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Du Moyen Âge à nos jours, des lieux de formation (abbaye Saint-Géraud, ENILV...) et des figures renommées (Gerbert, Emile Duclaux...) ont forgé une tradition intellectuelle et scientifique, notamment en lien avec la production agricole, qui se prolonge aujourd'hui dans le secteur de la microbiologie.

Parallèlement, le territoire aurillacois affirme une identité culturelle forte avec le Festival International de Théâtre de rue, symbole d'un dialogue singulier entre création urbaine et territoire rural.



JUILLET
2023

LANCEMENT DE LA
DÉMARCHE DE
LABELLISATION

2023

INVENTAIRE
PARTICIPATIF DU
PATRIMOINE

FÉVRIER
2024

IMMERSIONS DANS
LES COMMUNES

JANVIER
2025

DÉPÔT DE LA FICHE
PÉRIMÈTRE

SEPTEMBRE
2025

FORUM DES PARTENAIRES
POUR CONSTITUER LE
PROGRAMME D' ACTIONS

PRINTEMPS
2026

DÉPÔT DU MÉMOIRE

ÉTÉ
2026

DÉPÔT DU
DOSSIER FINAL

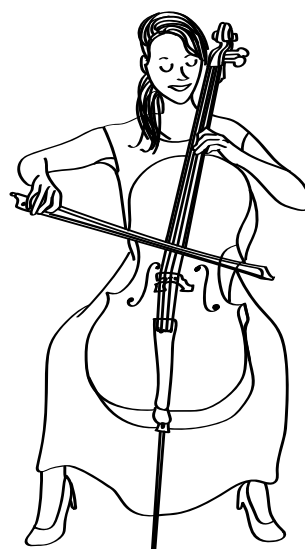
2027

SIGNATURE DE LA
CONVENTION AVEC
LE MINISTÈRE DE LA
CULTURE POUR 10 ANS

La démarche de labellisation suit une procédure stricte de dépôt de pièces auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) :

De la musique classique pour tous !

Avec la programmation des *Impulsions musicales*, Aurillac Agglo affirme son engagement en faveur de l'éducation artistique et culturelle à travers des actions de médiation auprès de publics plus ou moins avertis, mais tout aussi curieux !



À chaque concert des *Impulsions musicales*, un temps de médiation avec un public ciblé de la commune est organisé. Ces médiations se déroulent généralement en deux rendez-vous et prennent des formes variées.

Une médiation en deux temps

Un premier temps a lieu en amont du concert pour éveiller la curiosité, affiner l'écoute et favoriser la rencontre avec la musique vivante. Proposé par un agent du « Pôle Art Image et Son » de la Médiathèque communautaire, cet échange permet d'ouvrir des portes vers de nouvelles sonorités et de faire tomber les barrières du vocabulaire musical : on y écoute de la musique, on pose des mots dessus et enfin, on y évoque les sentiments et les sensations qu'elle peut apporter à chacun d'entre nous. Le médiateur donne des cartes pour permettre une meilleure compréhension de l'atelier suivant.

Toujours avec le même groupe, le second échange est proposé le jour même du spectacle par la médiatrice du Théâtre municipal d'Aurillac. En lien étroit avec les artistes invités à se produire dans les communes du territoire, les morceaux choisis pour le concert sont présentés de manière interactive. Cet atelier de découverte leur permet d'entrer dans l'univers des artistes, de comprendre les démarches de création, les

esthétiques et les métiers de la musique. En croisant les regards du médiateur et des artistes, ces actions encouragent une approche active et participative ; le public est invité à questionner, expérimenter et ressentir.

Des publics spécifiques, c'est-à-dire ?

Au cours des précédentes saisons, différents lieux ont été ciblés par les communes : écoles, centres sociaux, médiathèques, mais aussi un foyer de vie pour personnes en situation de handicap psychique. Pour la 5^e saison, les premières médiations prennent un rythme scolaire !



À Velzic, au mois d'octobre 2025, c'est la classe unique de l'école qui s'est prêtée au jeu de l'écoute musicale et qui a eu la chance de rencontrer la violoniste Marianne Piketty et ses musiciens. Plus récemment, ce sont les maternelles et les CP-CE1 de l'école de Giou-de-Mamou qui ont découvert les instruments à cordes pincées et frottées pour ensuite rencontrer sur le temps périscolaire la violoniste Iris Scialom.

La musique au cœur des territoires

En investissant les communes et leurs lieux de vie, ces médiations renforcent le lien entre les habitants, les artistes et les équipements culturels. Elles contribuent à faire de la musique un espace de partage et d'émancipation, accessibles à toutes et tous dès le plus jeune âge, et inscrivent pleinement les *Impulsions musicales* dans une dynamique de transmission, de proximité et d'ouverture culturelle sur l'ensemble de l'Agglomération.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS !

Galilée Quartet
Pas si classique ! Classique & traditionnel

→ Jeudi 2 avril à 20h30
Église de Sansac-de-Marmiesse

Noémi Gasparini
Souvenirs d'Amérique Latine

→ Mercredi 27 mai à 20h30
Salle culturelle à Naucelles

Quintette Phénix
Vents d'Est

→ Vendredi 19 juin à 20h30
Cour de l'école d'Arpajon-sur-Cère

📌 Renseignements & billetterie :

Théâtre d'Aurillac
04 71 45 46 04 / billetterie@aurillac.fr
Billetterie en ligne : theatre-aurillac.mapado.com

💎 Tarifs des concerts :

Plein : 16 €
Réduit : 12 € (apprentis, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle, CE adhérent)
Mini : 5 € (Enfants de moins de 14 ans, RSA, ASPA)

Les bulles sortent de leurs cases à Aurillac

Les 14 et 15 mars, Aurillac vivra au rythme des bulles ! Portée par la Médiathèque de l'Agglomération, la 12^e édition du Festival BD réunira plus d'une trentaine d'auteurs, dont certains venus de très loin.

Entre expositions, ateliers et spectacles : la bande dessinée sort de ses cases et part à la rencontre de tous les publics !



Un festival de bulles ? Oui, mais pas seulement... Une explosion ? Encore mieux. Un bouquet de créativité ! L'affiche officielle, signée Florence Dupré La Tour, donne le ton de la 12^e édition du Festival BD d'Aurillac. Porté par la Médiathèque communautaire, l'événement se tiendra les 14 et 15 mars prochains. Plus d'une trentaine d'auteurs seront présents, dont plus de la moitié n'est encore jamais venue à Aurillac. « C'est la garantie pour nous d'assurer un certain renouvellement, précise Lionel Barreiros, responsable du pôle fiction à la Médiathèque et coordinateur du Festival. Pour cette édition, nous avons également essayé de convier en priorité des autrices, très souvent sous représentées dans ces événements. Elles seront 12 cette année, un record pour notre Festival. »

Caractère international inédit

A l'instar des éditions précédentes, le plateau d'auteurs se veut « familial et tous publics ». Il mêle ainsi différents styles, genres, techniques, maisons d'édition et arbore, cette année, un caractère international inédit. « Nous aurons la chance d'accueillir un artiste chinois, une traductrice franco-japonaise de mangas et un auteur américain, Jeremy Bastian, venu de Détroit, détaille Julien Segura, directeur adjoint de la Médiathèque. Nous sommes ravis de l'avoir parmi nous, mais il nous semblait essentiel que son voyage en France ne se résume pas au Festival. Grâce aux liens tissés au fil des ans, il fera une tournée d'environ une semaine à travers le pays dans plusieurs librairies. »

La venue de Jeremy Bastian n'est pas un hasard. Sa maison d'édition, Les Éditions de la Cerise, sera mise à l'honneur au travers de l'exposition « La Cerise, 20 ans et quelques noyaux » présentée aux Ecuries du 12 mars au 18 avril. Une centaine de planches originales de 16 auteurs différents sera exposée, permettant au public de se plonger dans l'univers très artistique de la maison d'édition bordelaise. « C'est un style de BD très poétique, proche des arts plastiques, dévoile Julien Segura. Un très grand soin est apporté à chaque livre édité que ce soit au niveau du format, du papier, de l'écriture... Ce qui explique que seulement 2 à 3 livres sortent par an. L'exposition promet d'être très belle, avec un sens du détail extrêmement poussé et une scénographie travaillée une nouvelle fois avec les élèves du Lycée Saint-Géraud. » Pour accompagner Jeremy Bastian, Guillaume Trouillard, fondateur et auteur, sera également présent. Tous deux animeront une rencontre publique le vendredi 13 mars, dans le cadre de la Journée Professionnelle (ouverte à tous).



Découverte de la BD par le plus grand nombre

Au cours du week-end, le Festival ne change pas ses habitudes et espère, une fois de plus, sortir la bande dessinée de ses cases. Mêlant ateliers, rencontres, projections et spectacles vivants, le programme d'animations a été pensé afin que chacun puisse découvrir le 9^e art sous différentes formes. Dans la même logique de promotion et de découverte, un travail de médiation culturelle auprès du jeune public est porté par les équipes de la Médiathèque en amont du Festival. Pour la troisième année consécutive, une itinérance avec deux auteurs est organisée au fil de la semaine précédant l'événement. Elle réunit les illustrateurs Benoît Du Pelou et Stéphanie Léon. « En cinq jours, ils se rendent dans 16 écoles de l'agglomération pour y animer des ateliers de dessin d'environ 1h30, analyse l'équipe de la Médiathèque. Au total, ce sont plus de 370 élèves du CE1 au CM2 qui profiteront de ce moment. C'est très intense pour les auteurs, mais c'est très apprécié de la part des écoles. D'autant plus que tout est pris en charge par l'Agglo, les établissements n'ont rien à déboursier. »

Pour les plus petits, un spectacle est proposé au théâtre d'Aurillac. Six représentations sont organisées, permettant à 11 écoles différentes du territoire d'y participer, soit plus de 1 000 enfants. Baptisé La Petite casserole d'Anatole, ce spectacle de marionnettes d'environ 30 minutes aborde les thématiques du handicap et de la différence. « Nous souhaitons vraiment qu'il soit vu par le plus grand nombre. Aussi, une séance tout public, accessible à tous, est programmée le mercredi 11 mars après-midi. »

Ce même jour, les adhérents du centre social ALC Héritas auront aussi l'opportunité de partager un moment créatif avec Judith Peignen, scénariste de la bande dessinée Les Sortilèges de Zora et créatrice de l'exposition éponyme présentée du 25 février au 11 mars dans les espaces du centre social. Les lycéens d'Aurillac ayant participé au Prix BD des lycéens auront également la chance de la rencontrer aux côtés de Miyako Slocombe (traductrice) lors d'un échange autour de leurs métiers, organisé dans la journée de vendredi. « Grâce à ces rencontres et ateliers, qu'ils soient en milieu scolaire ou pendant le week-end du Festival, notre ambition est de permettre au plus grand nombre de rentrer dans le vaste univers de la BD, rappellent les organisateurs. C'est ce qui anime l'esprit de l'événement. »

LE FESTIVAL EN PRATIQUE :

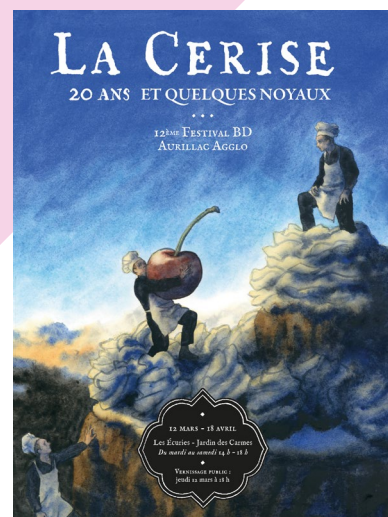
Les 14 et 15 mars 2026

Rencontres, expositions, ateliers, tout au long du week-end à la Médiathèque et au Centre de congrès de 10 h à 18 h.

→ Retrouvez une partie du programme en page suivante !

La mascotte du Festival, Madame Puech, dessinée par B-gnet, fera également son grand retour !

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

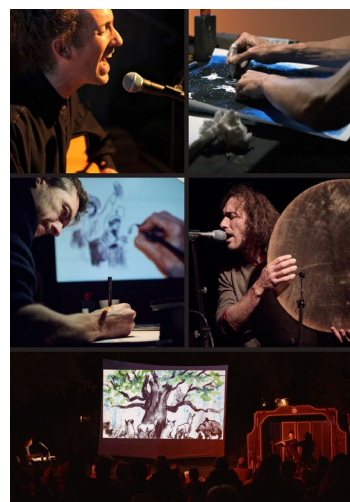


L'expo aux Écuries

Les éditions la Cerise : 20 ans et quelques noyaux...

Depuis plusieurs années, le Festival BD accueille une exposition aux Écuries, à côté du jardin des Carmes à Aurillac. Cette année, l'espace de 250 m² est dédié aux Éditions de la Cerise. D'origine bordelaise, la maison est connue et reconnue pour le soin et la singularité apportés à chacun de ses ouvrages. Elle propose donc une rétrospective époustouflante de 22 années d'édition, avec une attention particulière portée à l'œuvre de Jeremy Bastian, auteur nord-américain de la série en cours *La Fille maudite* du *Capitaine Pirate*.

Les Écuries - du 14 mars au 26 avril 2026
(vernissage le 12 mars à 18 h)



Le spectacle du dimanche après-midi

Concert dessiné

Comme une parenthèse de douceur au milieu de l'excitation du Festival, Guillaume Trouillard et son frère musicien, Antoine, proposent un spectacle graphique et musical pour petits et grands, dimanche à 14 h au Centre de congrès. Les compositions musicales répondent à celles projetées à l'écran, réalisées sous les yeux des spectateurs au crayon, à l'encre, à l'aquarelle. À travers elles, on retrouve les recherches et sujets incarnés dans les livres de Guillaume Trouillard : l'humain et le vivant, fragiles, précaires, en mouvement et parfois en exil, ou en quête d'émancipation...

Auditorium du Centre de congrès - dimanche 15 mars à 14 h
- entrée libre et gratuite



Les ateliers avec auteurs

Dessins, traduction, scénario... Les auteurs partagent leurs savoirs le temps d'ateliers tous publics, organisés gratuitement durant le Festival. Des occasions uniques d'échanger, de discuter tout en pratiquant ! Au total, cinq ateliers ont lieu à la Médiathèque entre le samedi et le dimanche, et un atelier avec Judith Peignen est organisé à la Médiathèque d'Ytrac le vendredi soir à 17 h.

LE PROGRAMME COMPLET

sur → festivalbd.aurillacagglo.fr

ou en scannant le QR-code ci-contre :



LE COUP DE ♥

Conférence de Natalie et Chongrui Nie

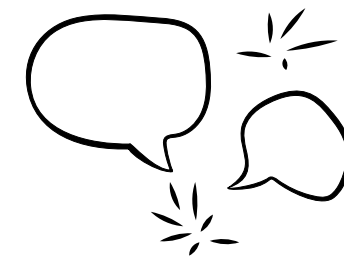
Au cinéma Le Cristal - samedi 14 mars à 17 h - entrée libre

Natalie Nie est la fille d'un journaliste reporter de l'AFP et d'une infirmière militaire basée à Saigon. Tous deux ont vécu la Guerre d'Indochine. Natalie et son époux Chongrui Nie, auteur et dessinateur chinois installé en France depuis une dizaine d'années, retracent cette histoire dans le récit biographique *"Sale" guerre en Indochine. Souvenirs d'un journaliste de l'AFP*. Au cinéma Le Cristal le samedi 14 mars à 17 h, Natalie et Chongrui Nie proposent un temps d'échange sous le format d'une conférence ouverte à tous. Ils y évoqueront le travail des reporters de guerre et des personnels médicaux durant la Guerre d'Indochine, ainsi que l'empire colonial français tel qu'il s'y exerçait.

3 QUESTIONS À...

Magali Maurel

Vice-Présidente en charge des Affaires Culturelles



Alors que la 5^e saison des Impulsions Musicales bat son plein dans plusieurs communes du territoire, quel bilan peut-on tirer de ce dispositif mis en place en 2022 ?

Le bilan des Impulsions Musicales est un succès. Nous avons réussi à proposer plus de concerts par saison que précédemment, avec une programmation de grande qualité et une exigence constante en matière de médiation. Les concerts ont trouvé leur public et ont suscité un engouement croissant au fil des saisons, avec la participation enthousiaste de nombreuses communes. Mais ce dont nous sommes le plus fiers, ce sont les rencontres et souvenirs créés, comme à Saint-Paul-des-Landes, où les enfants ont chanté devant leurs familles avec l'Orchestre d'Auvergne. Les artistes se sont montrés généreux et pleinement investis.

Grâce à ce dispositif, la culture a été rapprochée des habitants, les communes ont pu accueillir sans frais des artistes de renom-

mée nationale et internationale, et le public a découvert de nombreux lieux patrimoniaux accueillant les concerts.

La démarche de labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » avance à grands pas. Quels seraient les bénéfices d'une telle reconnaissance pour le territoire d'Aurillac Agglomération ?

Cette labellisation constitue d'abord une démarche exigeante et structurante, au service direct des habitants. Le label « Pays d'Art et d'Histoire » permet de mieux connaître et comprendre la richesse de nos patrimoines (architectural, historique, paysager et immatériel) et d'en offrir une lecture claire et partagée. Il donne du sens à notre territoire et rend visibles les liens entre les communes, permettant à chacun de mieux s'approprier son environnement.

Ce label est également un levier pour la population : il renforce la fierté d'appartenance, transmet aux jeunes générations la connaissance de leur histoire et associe tous les habitants à la préservation et à la valorisation de leur cadre de vie. Il accompagne les communes dans leurs projets et soutient les initiatives locales, tout en développant des actions de médiation accessibles à tous.

L'attractivité touristique en découle naturellement : lorsque le patrimoine est compris et partagé par ses habitants, il devient vivant et incarne l'identité de notre Agglomération. Obtenir ce label, c'est affirmer une richesse commune, vivante et authentique, portée par celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Nous sommes à quelques jours de la 12^e édition du Festival BD ! En amont de ce week-end festif, les équipes de la Médiathèque fournissent un important travail de médiation avec les scolaires. L'évènement participe

donc pleinement au maillage culturel porté à l'échelle de l'Agglo...

Le Festival BD traduit pleinement notre volonté d'aller vers les habitants dans toutes les communes de l'agglomération, de proposer des rendez-vous de proximité et de donner à chacun le goût de participer à la vie culturelle. En complémentarité des dispositifs Impulsions musicales et Street-art, il illustre notre capacité à porter des événements intercommunaux, accessibles et fédérateurs.

Nous pouvons être fiers, sur ce mandat, d'avoir consolidé cette manifestation en faisant le choix d'en renforcer le budget. Ce soutien nous a permis de développer l'itinérance et d'intensifier les actions dans les écoles, afin que la culture aille au-devant des jeunes publics. Cette année, les auteurs rencontreront 434 élèves sur l'agglomération, tandis que 1001 enfants, sans compter les accompagnants, assisteront aux spectacles proposés, vivant une expérience culturelle concrète et partagée.

Ce travail s'inscrit pleinement dans la mission de service public culturel de notre Médiathèque : garantir l'accès à la lecture et à la création, favoriser l'ouverture et contribuer au renouvellement des publics. Grâce aux partenariats avec les écoles, les centres sociaux, les bibliothèques et les librairies, nous affirmons l'importance de ces lieux de lecture publique comme espaces d'émancipation et de lien social. La bande dessinée, art accessible et multiforme, a cette capacité rare de toucher un public large.

Je tiens enfin à saluer l'engagement de toute l'équipe de la Médiathèque : si le Festival BD est un temps fort attendu, c'est aussi parce qu'il s'inscrit dans un programme annuel d'action culturelle riche et exigeant, qui fait vivre la culture au quotidien dans un équipement ouvert à tous et pleinement ancré dans son territoire.

Les « ermites » du Centre Aquatique



On nage, on plonge, on se détend... sans imaginer ce qui se passe sous nos pieds. Au Centre Aquatique communautaire, une équipe d'agents œuvre dans l'ombre pour assurer la qualité de l'eau et le confort des usagers. Rencontre avec Matthieu, Eddy et Pierre, les artisans de l'ombre indispensables du Centre Aquatique.

Saviez-vous que le Centre Aquatique communautaire repose sur un gigantesque sous-sol ? À l'ombre des bassins et des milliers de mètres cubes d'eau qu'ils contiennent, siègent pompes, chaudières et autres machines. Matthieu et ses collègues, Eddy et Pierre, connaissent les lieux mieux que quiconque. Agents de la cellule thermie de l'Agglo, ils assurent la sécurité et le confort des baigneurs. « Nous sommes les ermites du Centre Aquatique, plaisante Matthieu. On nous voit très peu à la surface. Les gens doivent se demander : 'mais qu'est-ce qu'ils font là-dessous ?' »

Après son BTS Métiers de l'Eau à Mauriac, Matthieu souhaitait travailler dans le secteur de l'eau potable, « au grand air »... « C'est raté ! », ironise-t-il en souriant. Ça va faire neuf ans que j'ai intégré la cellule. Ce qui est intéressant dans ce métier, c'est sa grande diversité. Dans une journée, on peut exercer plusieurs corps de métiers. Technicien analyse et qualité de l'eau, chauffagiste, plombier, électromécanicien... on ne s'ennuie pas ! » Et pour cause. Un agent de la cellule thermie est présent tous les matins à 6h30, soit une heure avant l'ouverture du Centre Aquatique. « On regarde s'il n'y a pas eu de problème pendant la nuit et, ensuite, on procède aux premières analyses. On vérifie le taux de chlore, de PH et de chloramine. Si les prélèvements ne sont pas conformes, l'équipement ne peut pas ouvrir. »

Savoir-faire technique

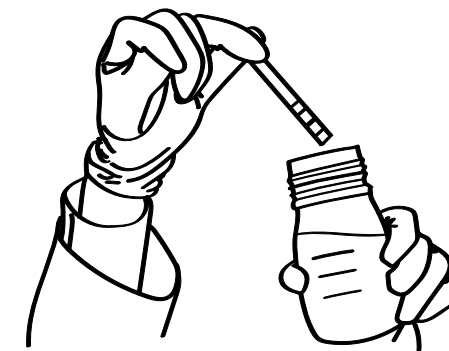
Dans la journée, l'opération est renouvelée deux fois, à 11 h et 16 h. « La

norme, c'est seulement deux prélèvements par jour, précise Matthieu. Nous préférons en faire trois pour une plus grande sécurité et agir au plus vite pour stabiliser la situation. » Dans ces cas-là, la technicité des agents prend tout son sens. « Tout est automatisé mais en cas de panne, nous devons diagnostiquer et intervenir manuellement. Par exemple, si l'on souhaite que le pouvoir du chlore soit optimal, on adapte les pompes pour atteindre un PH de l'eau des bassins à 7,3. Si le taux de chloramine est trop haut, il nous faut injecter de l'eau neuve. Au quotidien, la norme sanitaire veut que l'on ajoute 30 litres par baigneur par jour, soit environ 15 m³ pour le bassin sportif. Mais il arrive, qu'en journée, nous devons réajuster. »

Depuis plusieurs années, l'injection d'eau neuve est programmée à minuit pour limiter l'impact sur le réseau de chaleur bois de la Ville d'Aurillac et « ne pas déranger les nageurs ». Hormis la pataugeoire et le spa qui sont vidangés chaque semaine, les autres bassins fonctionnent en circuit fermé. Ainsi, l'eau qui déborde est traitée en continu puis renvoyée dans les bassins. À titre d'exemple, les tuyaux qui alimentent le bassin sportif ont un débit moyen de 340 m³/h.

Surveillance continue

Comme son nom le laisse à penser, la température de l'eau et de l'air est également sous la responsabilité de la cellule thermie. « Nous avons la gestion du chauffage, de la ventilation et de la climatisation de tous les bâtiments de l'Agglo. Nous faisons une visite de contrôle sur chaque site



au moins une fois par semaine. Ceci étant dit, notre priorité reste le Centre Aquatique pour lequel nous avons une responsabilité totale. » En alternance avec Eddy et Pierre, Matthieu est donc d'astreinte deux fois par mois. « S'il y a une coupure d'électricité, une vanne cassée ou l'arrêt du chauffage, par exemple, on ne peut pas attendre le lendemain matin. La centrale de traitement de l'air est aussi surveillée de très près et doit fonctionner 24h/24 et 7j/7. » Elle permet de chauffer, recycler l'air et traiter l'humidité, évitant ainsi la condensation et limitant la trichloramine, très nocive pour les personnes fortement exposées, à l'instar des maîtres-nageurs.

« Le seul moment où nous pouvons intervenir sur ces équipements, c'est pendant la vidange technique, rappelle Matthieu. C'est indispensable afin de procéder à un check-up complet du bâtiment et réaliser certaines opérations de maintenance. » Une fois par an, les bassins sont entièrement vidés. L'occasion de nettoyer en profondeur les espaces et d'effectuer certains travaux dans des zones habituellement inaccessibles. La remise en eau à bonne température prend ensuite 5 jours et le quotidien reprend son cours. Les nageurs retrouvent les bassins, bien souvent sans se douter que, sous leurs pieds, se cachent une mécanique de précision et un important travail de l'ombre...

Parmi les piscines les plus chaudes de France !

Le bassin sportif du Centre Aquatique de l'Agglomération compte, à lui seul, plus de 1 000 m³ d'eau ! Réussir à chauffer de tels volumes relève parfois de l'exploit ! Et, pourtant, nos bassins sont parmi les plus chauds de France. « Lorsque certaines compétitions sont organisées, des participants ne veulent pas nager car ils estiment que l'eau est trop chaude ! », raconte Matthieu. La température du bassin sportif est ainsi fixée à 28°C et celle du ludique à 29°C. Des normes régissent la température du spa à 35°C et celle du bassin relaxation de l'espace balnéo à 32°C afin d'accueillir les bébés nageurs.



La Brûlerie du Quinze fait infuser la passion de l'artisanat

Reprise il y a quatre ans par des amis toulousains, la Brûlerie du Quinze à Aurillac s'est discrètement transformée. Sans renier son identité, l'enseigne aurillacoise imagine aujourd'hui l'avenir du café artisanal et local.



Lorsque l'on passe le pas de la porte, l'odeur du café torréfié nous enlace et nous fait voyager. Puis, un second détail nous séduit : un petit accent légèrement plus chantonnant que d'habitude. La Brûlerie du Quinze, située rue Emile Duclaux à Aurillac, a été rachetée il y a quatre ans par deux amis toulousains de longue date. « Nous sommes les repreneurs de Madame et Monsieur Castanier, qui ont tenu cette boutique pendant plus de vingt ans, annonce fièrement Gérard Dayde, l'un des deux compères. À l'époque, ça s'appelait Cafés AURIL ici. » Le nom a évolué, donc, pour une note de modernité et la boutique s'est agrandie. Une première fois en 2023, puis l'année suivante, en 2024, avec la réalisation d'une seconde

extension. À part ça, la philosophie du lieu est restée intacte. « Nous sommes des artisans torréfacteurs et nous tenons grandement à cette appellation artisanale, ajoute Mathieu Derouillon, le deuxième acquéreur. Nous ne sommes pas des barista ou un coffee shop. On travaille le produit brut et on le met en avant. »

Torréfaction artisanale

Gérard connaît parfaitement ce métier et ce milieu. En banlieue toulousaine, il possède déjà un commerce dans le café avec sa femme. Pour Mathieu, c'est plutôt le café qui l'a choisi. « Il était dans l'éducation et cherchait sa voie, se souvient Gérard. Quand l'opportunité de reprendre cette affaire à Aurillac s'est présentée, ça a été comme un signe. » Après une formation professionnelle et une passation de pouvoir (et de savoirs !) avec les anciens propriétaires, Mathieu s'installe donc à Aurillac, accompagné de Gérard qui partage son quotidien entre la préfecture cantalienne et les rives de la Garonne. Une fois le torréfacteur historique de la boutique pris en mains, les deux associés ont mis au point différents assemblages pour obtenir, aujourd'hui, une gamme de 25 variétés. « Nous avons conservé les anciens cafés et travaillé sur des nouveaux, en essayant de s'adapter à la clientèle et aux nouvelles attentes », précise Gérard.

Processus complexe de chauffe, la torréfaction du café permet de dégager les arômes des grains. Tout l'art du torréfacteur réside dans la capacité à trouver l'équilibre entre température et temps de cuisson pour jongler entre amertume et acidité. « Les cafés italiens, par exemple,

sont très amers avec des grains torréfiés presque noirs. Ici, le café se boit un peu moins foncé, avec plus d'arômes. » Avec une montée en température lente pour torréfier le grain à l'extérieur comme à l'intérieur, entre 15 et 20 minutes sont nécessaires pour produire environ 15 kg de café. « C'est toute la différence avec les industriels !, rappelle Mathieu. Eux, pratiquent des torréfactions flash qui ne prennent que quelques secondes. »

Nouveaux horizons

Rapidement, les nouvelles variétés de café produites par Gérard et Mathieu, couplées au développement de la vente de thés et d'infusions, font croître le chiffre d'affaires de la boutique. Pour autant, les deux associés ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. À l'été dernier, Suzanne Guilherme les a rejoints dans l'aventure. À eux trois, ils viennent de créer une toute nouvelle société : Café du Cantal. Grâce à elle, ils ambitionnent de se développer sur un marché encore peu exploré : la vente aux professionnels. « Nous avons de la demande depuis quelques temps, mais nous n'étions pas structurés pour y répondre correctement, explique Mathieu. L'objectif est de proposer aux entreprises une alternative locale et savoureuse pour leur pause-ca-

fé. Le service irait de la machine la plus adaptée à leurs besoins à la vente du café torréfié. »

Ce développement devrait s'accompagner de la création d'un nouveau bâtiment. « Nous avons besoin de plus d'espace pour nous développer, précise Gérard. Nous pourrions ainsi acquérir un nouveau torréfacteur, plus performant et moins énergivore, et gagner en espace de stockage, ce qui nous manque cruellement aujourd'hui. » Avant d'ajouter : « Il faut savoir que le marché du café est très fluctuant. Il y a donc des périodes propices à l'achat, et d'autres beaucoup moins. Si nous avons une capacité de stockage, nous pourrions jouer là-dessus alors qu'actuellement nous sommes contraints par la place disponible. »

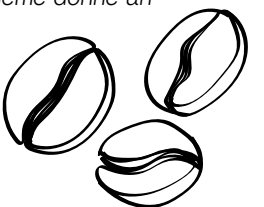
« Ce qui nous fait vibrer »

Du point de vue de la production, les évolutions promises ouvrent la voie au développement. Nouvelles variétés, nouveaux profils, cafés aux méthodes douces, spécialisés : la créativité passionnante des trois associés semble sans limite. « Nous ne souhaitons pas nous cantonner à ce que l'on fait déjà, confie Mathieu et Suzanne. Il nous faut être créatifs pour

nous adapter à la demande, et c'est aussi ce qui nous fait vibrer. On évolue personnellement au-travers de ces projets. »

Après demain s'annonce donc tout aussi passionnant. Outre les professionnels, Café du Cantal ambitionne également de multiplier ses points de vente auprès des commerçants locaux. Plusieurs épiceries de villages, ainsi que Leclerc Aurillac, commercialisent déjà leurs produits. « Développer notre présence dans ces commerces présenterait le double avantage de renforcer les liens que l'on tisse localement et d'augmenter nos ventes, et, de fait, de réduire nos prix d'achat. »

Pour autant, l'entreprise souhaite conserver son savoir-faire artisanal. « On y tient. On ne souhaite pas devenir les nouveaux Georges Clooney du café », plaisante Gérard. D'ailleurs, hors de question de fermer la boutique en centre-ville. « Elle reste notre vitrine et nous y sommes très attachés, poursuit Suzanne. Comme pour le torréfacteur historique, nous le gardons en service. Je lui ai même donné un nom : Victoria ! »



Les premiers pas de la Ressourcerie

Une nouvelle adresse pour donner une seconde vie aux objets... Depuis janvier, EMMAÛS Cantal écrit les premiers chapitres de la Ressourcerie à Naucelles, un projet unique sur le territoire, à la croisée de la solidarité et de l'économie circulaire portée par Aurillac Agglomération.



Depuis le mois de janvier, l'association EMMAÛS Cantal a pris possession des lieux de la future Ressourcerie, aux Quatre-Chemins à Naucelles. Lauréate de l'appel à projets lancé par Aurillac Agglomération pour l'occupation et la gestion du lieu, l'association ambitionne d'augmenter sa capacité d'accueil, en complémentarité avec son site historique basé rue de la Somme à Aurillac et sa boutique en centre-ville.

« La Ressourcerie, c'est l'opportunité pour nous de mailler davantage le territoire et de toucher un public qui ne venait pas jusqu'à nous, relate Benoît Chanteraud,

co-responsable de l'association dans le département. C'est également une chance supplémentaire de valoriser l'utilité d'une communauté EMMAÛS et de ses compagnons dans un domaine d'activité que l'on maîtrise depuis plus de 70 ans. »

Sept personnes au quotidien

Pour ce nouveau projet, l'association s'est renforcée. Thomas Lemercier, ancien chef d'atelier en menuiserie et formateur-éducateur depuis peu, a été embauché en

tant que responsable du site. « Il a réalisé sa formation d'éducateur avec EMMAÛS, c'est tout naturellement qu'il a rejoint notre équipe lorsque cette opportunité a vu le jour, explique Benoît Chanteraud. Au départ, il sera accompagné par cinq compagnons et un compagnon référent. »

Comme pour ses autres sites, l'association va également faire appel à sa communauté de bénévoles. Ils sont une soixantaine sur le département. « Là encore, nous espérons que l'ouverture de ce lieu va nous permettre de recruter de nouveaux bénévoles, à proximité d'ici. Nous allons également tisser un partenariat avec le centre social de la Vallée de l'Authre pour tenter de séduire des personnes supplémentaires. » Vente, tenue de caisse, tri des objets, chauffeurs... Les tâches pour les bénévoles ne manquent pas !

Du côté des compagnons, la création de la ressourcerie est l'occasion de développer d'autres savoir-faire. « Nous aurons des ateliers un peu plus pointus que rue de la Somme, précise Thomas Lemercier. Vélos, meubles, électroménager... Nous réparerons tout ce qui peut l'être. L'idée est de permettre à chacun de monter en compétences et d'apprendre mutuelle-

ment l'un de l'autre. » Pour certains objets, la démarche va au-delà de la simple réparation.

Avec plus de 500 m² de stockage et ateliers, la ressourcerie comportera aussi un espace de sablage. « Grâce à cela, nous pouvons nous tourner vers l'upcycling, détaillent Benoît et Thomas. Cela nous permet de vendre des meubles que tout le monde pense invendables ! » Chaque objet déposé sera donc trié, vérifié et éventuellement remis en état avant d'être

mis en vente. En règle générale, les articles sont vendus à hauteur d'un tiers de leur valeur en neuf, et bénéficient d'une garantie d'un an (sur présentation d'un ticket).

45 % des objets revendus

« Si l'on se base sur nos données de la rue de la Somme, nous pouvons espérer revendre environ 45 % des objets que l'on reçoit, analyse Benoît. Ce qui n'est pas mis en vente est trié au maximum afin d'être envoyé vers les bonnes filières de recyclage. » EMMAÛS Cantal travaille avec huit filières de recyclage. Certains objets invendables sont ainsi démantelés par les compagnons afin de pouvoir en trier les composants. « Tout ce que nous faisons est minutieusement tracé pour avoir des chiffres sur le réemploi et le recyclage. Notre objectif est vraiment de diminuer les volumes de déchets ultimes à traiter. » Grâce à ce nouvel établissement, la déchetterie des Quatre-Chemins, à proximité immédiate, va, elle aussi, gagner en efficacité. En libérant de la place sur ce site, l'Agglomération pourra réfléchir au développement de nouvelles filières, à l'instar du broyage des végétaux.

EMMAÛS CANTAL

Née en 1989 dans un local rue de la Somme à Aurillac, la communauté cantalienne perpétue des valeurs de solidarité et d'accueil universel. Elle compte aujourd'hui 35 compagnons et trois retraités. Grâce au travail fourni, la communauté est entièrement autonome, garantissant une liberté dans son fonctionnement.



✓ LES DONS ACCEPTÉS

Tous objets pouvant avoir une seconde vie :

- Matériel médical
- Meuble ré-employable
- Vaisselle
- Jouet
- Petit électroménager et électroménager de professionnel
- Livre, CD, vinyl
- Textile
- Maroquinerie
- Équipement et matériel de sport et de loisir
- Matériel de jardinage
- Bric à brac

✗ LES DONS REFUSÉS

Les objets ne pouvant pas avoir une seconde vie :

- Siège auto
- Matériel de construction
- Extincteur
- Pneu
- Gaz
- Peinture
- Produit chimique
- Arme à feu
- Munition
- Obus
- Alcool
- Sanitaire

La Ressourcerie : donner, acheter, discuter

Depuis le début du mois de mars, les usagers peuvent faire don de leurs objets inutilisés à la ressourcerie. L'occasion pour eux d'apercevoir le travail des compagnons dans les ateliers et d'échanger avec eux. « Nous avons aussi une vocation solidaire, rappelle Benoît Chanteraud. C'est pourquoi chacun devra mettre un peu la main à la patte en effectuant déjà un pré-tri lors du dépôt des objets. »

Dès que l'espace de vente sera entièrement aménagé et les rayons bien achalandés, la ressourcerie ouvrira ses portes aux clients !

SAINT-SIMON

Inauguration de la cour d'école

La cour d'école rénovée et la création d'un cheminement piéton sécurisé ont été inaugurés.

La commune de Saint-Simon a inauguré la cour d'école rénovée et le nouveau chemin piétonnier reliant la place de la Pradelle au city parc, en présence de Philippe Loos, préfet du Cantal, Bruno Faure, président du Conseil départemental du Cantal, Christian Poulhès, vice-président d'Aurillac Agglomération et Philippe Fabre, conseiller départemental.

Engagé fin 2022 avec l'appui du CAUE, ce projet vise à améliorer durablement le cadre de vie et le bien-être des enfants. La cour de l'école a été repensée pour répondre aux attentes exprimées par les élèves, les parents et l'équipe éducative : désimperméabilisation, végétalisation, création d'espaces ludiques, meilleure gestion des eaux pluviales et sécurisation des accès.

Les travaux, réalisés durant l'été 2025, ont également permis de créer un espace extérieur adapté pour la crèche et



d'améliorer les conditions d'accueil et de surveillance. « Imaginer un projet pour le bien-être et l'épanouissement des enfants est un acte très satisfaisant. Cette réalisation est le fruit d'un travail collectif », a souligné Nathalie Gardes, Maire de Saint-Simon.

Dans le prolongement de l'opération, un chemin piétonnier sécurisé a été aménagé à l'arrière de l'école. Plus agréable et plus sûr que l'ancien cheminement le long de la RD17, il est aujourd'hui largement emprunté par les habitants.

Le montant total des travaux s'élève à 306 348 €, avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'État (Fonds vert), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'Aurillac Agglomération et du Département du Cantal. Les études ont bénéficié d'un financement au titre du programme *Petites Villes de Demain*.

SANSAC-DE-MARMIESSE

Un point d'apport réaménagé pour un tri plus efficace

Mi-janvier, le point d'apport volontaire, situé au niveau du château d'eau, a entièrement été réaménagé par Aurillac Agglo.

Ce site, dédié au tri et à la collecte des déchets, bénéficie désormais d'équipements modernisés afin d'améliorer le service proposé aux habitants. Ce réaménagement s'inscrit dans la volonté partagée par la Commune et Aurillac Agglo d'améliorer en continu la gestion des déchets et de préserver le cadre de vie des habitants. De nouvelles colonnes pour les ordures ménagères, pour les emballages et les papiers ainsi que des colonnes pour le verre sont désormais en

place. Une colonne destinée à la collecte des cartons viendra prochainement compléter le dispositif.

La Commune rappelle l'importance de respecter les consignes de tri indispensables au bon fonctionnement du site, mais également de préserver la propreté des lieux. Ainsi, il est demandé d'utiliser des sacs d'ordures ménagères de 50 litres maximum, de ne rien déposer au pied des colonnes et d'avoir recours à un autre point d'apport volontaire en cas de saturation. Ces gestes simples permettent de maintenir l'emplacement propre.

Les dépôts sauvages constituent une infraction passible d'une amende pouvant atteindre 1 500€.



Voici le récapitulatif des principaux travaux que l'Agglo réalise dans vos communes

— travaux en cours ou à venir

AURILLAC

› Réhabilitation du collecteur unitaire des eaux et du réseau de distribution en eau potable, rue du Docteur Mallet

LACAPELLE-VIESCAMP

› Reprise partielle du collecteur d'eaux usées et du réseau d'eau potable, RD 18

MANDAILLES-SAINT-JULIEN

› Réhabilitation des réseaux d'eau potable, bourg de Saint-Julien-de-Jordanne

REILHAC

› Réhabilitation des réseaux d'eau potable et du collecteur d'eaux usées, lotissement de Recoulet

SAINT-PAUL-DES-LANDES

› Réhabilitation des réseaux d'eau potable et du collecteur d'eaux usées, RD 120

VELZIC

› Réhabilitation des réseaux d'eau potable, Clavières et Mousset

— travaux terminés

VÉZAC

› Remplacement du réseau d'eau potable, Trémoules

AURILLAC

› Extension de réseau et réhabilitation du réseau de distribution en eau potable, route des Crêtes

CRANDELLES

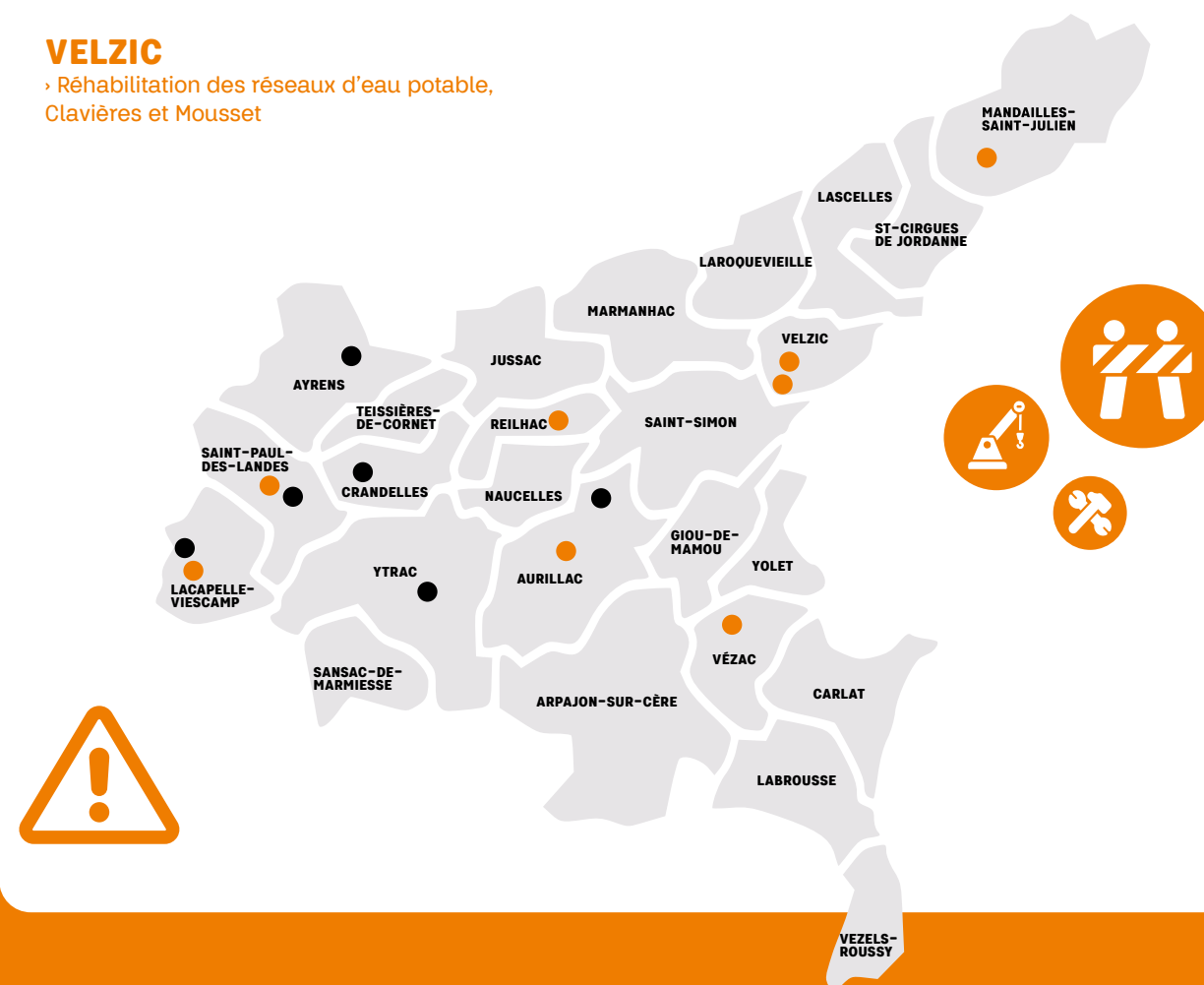
› Réhabilitation de collecteurs d'eaux usées et du réseau d'eau potable, rue des Rosiers

LACAPELLE-VIESCAMP

› Déplacement du réseau d'eau potable sous domaine public, chemin de Vabres

SAINT-PAUL-DES-LANDES

› Réhabilitation du collecteur d'eaux usées et du réseau d'eau potable, rue du Bernatou



AGENDA

MARS

Exposition « Sochka Dita Ravioli et Marie Verouil »

→ hall d'exposition de la mairie, Saint-Paul-des-Landes
jusqu'au 30 avril

Concert « Goldmen »

→ le Prisme, Aurillac
7 mars, 20 h

Soirée couscous organisée par le comité des fêtes

→ salle polyvalente, Jussac
7 mars

Carnaval organisé par l'APE

→ Saint-Simon
7 mars

Vide-grenier organisé par l'association Camions RC15

→ gymnase et salle polyvalente, Jussac
8 mars

Courses cyclistes organisées par le Vélo Club Sansac/Arpajon

→ départ de Sansac-de-Marmiesse
8 mars, 13 h

Loto organisé par Sansac Gym

→ foyer d'animation, Sansac-de-Marmiesse
8 mars, 13 h

Vide-dressing organisé par Jordagym

→ salle polyvalente, Velzic
8 mars, 9 h à 17 h

Animation « Swim and run » (cf. p.8)

→ Centre Aquatique, Aurillac
14 mars
Inscription : sae.gea.piscine@gmail.com

Raconte-moi une histoire... organisé par Jordanime

→ salle polyvalente, Velzic
14 mars

Soirée Saint Patrick organisée par Sansac'rifis

→ foyer d'animation, Sansac-de-Marmiesse
16 mars, 19 h

Battle Crew 3 organisé par Session Libre

→ Epicentre, Aurillac
20 mars, de 19 h à minuit

MARS

Concours de belote organisé par l'association les Quatre Saisons

→ salle polyvalente, Labrousse
21 mars, 20 h

Randos Bleues, contre le cancer du côlon

→ Saint-Simon
21 mars

Concert « Salut les p'tits clous »,

→ le Prisme, Aurillac
28 mars, 20 h

Quine organisé par l'APE

→ gymnase, Jussac
28 mars

Concours de dressage Ferme équestre de l'Authre organisé par l'association Jump Jump

→ Ferme équestre et salle polyvalente, Jussac
29 mars

Concert « Pas si classique ! » du Galilée Quartet (cf. p.18)

→ Église, Sansac-de-Marmiesse
2 avril, 20h30
dans le cadre d'Impulsions Musicales

Chasse à l'œuf (cf. p. 8)

→ Centre Aquatique, Aurillac
2 avril, 14 h

Chasse aux œufs

→ Saint-Simon
4 avril

Tournoi de badminton organisé par le Badminton d'Arpajon

→ gymnase, Naucelles
4, 5 et 6 avril

Foire aux agneaux et tripoux

→ sur le parking route du Goul, Labrousse
6 avril, 9 h

Exposition « Des couleurs et des mots, une balade visuelle » par Dany Desprat

→ Médiathèque, Naucelles
du 8 avril au 31 mai

Cantal Tour Sport organisé par le Conseil départemental et la Mairie de Jussac

→ aire de loisirs et promenade des sports, Jussac
9 avril

AVRIL

AVRIL

Soirée dansante et repas organisés par l'USVA

→ salle polyvalente, Jussac,
11 avril

Jeux de cartes et société organisés par Jordanime

→ salle polyvalente, Velzic
18 avril

Concours de pétanque organisé par l'APE

→ Velzic
9 avril

Spectacle musical de Winnie l'ourson « Le coffre aux merveilles »

→ le Prisme, Aurillac
22 avril, 16h30

Raconte-moi une histoire... avec Guillemette de l'Association ici on lit

→ Médiathèque, Naucelles
25 avril, 10h30

Cluedo géant organisé par Jordanime

→ salle polyvalente, Velzic
25 avril

Concours de belote organisé par l'Amicale des Retraités de la Fontaine

→ salle polyvalente, Jussac
26 avril

Randonnée gourmande organisée par l'APE

→ Lacapelle-Viescamp
26 avril

Vide-grenier organisé par le comité des fêtes

→ Saint-Simon
26 avril

Tourte à pattes : randonnée gourmande organisée par le comité des fêtes

→ Yolet
26 avril

Vide-grenier organisé par l'Association Team Lavigne

→ salle polyvalente, Jussac
26 avril

MAI

Vente de muguet organisée par Sansac'Ados

→ place des commerces, Sansac-de-Marmiesse
1^{er} mai, 8 h

Vide-grenier

→ sur le parking route du Goul, Labrousse
17 mai, 8 h

Les Florales des Landes producteurs de fleurs et de plants potagers

→ Saint-Paul-des-Landes
17 mai

Fête de la Rando et de la Nature

→ la Plantelière, Arpajon-sur-Cère
23 et 24 mai

Raconte-moi une histoire... avec Guillemette de l'Association ici on lit

→ Médiathèque, Naucelles
23 mai, 10h30

Marathon organisé par My Cantal

→ Puech des Ouilhes, Lacapelle-Viescamp
24 mai

Concert « Souvenirs d'Amérique Latine » de Noémi Gasparini (cf. p.18) dans le cadre d'Impulsions Musicales

→ salle culturelle, Naucelles
27 mai, 20h30

Repas « jambon à la broche » proposé par l'Entraide sansacoise

→ foyer d'animation, Sansac-de-Marmiesse
30 mai, 12 h

Festival Aurillac en Scène

→ le Prisme, Aurillac
5 et 6 juin

Tournoi de rugby « Les P'tits Blacks » organisé par l'école de rugby

→ terrain de sport, Saint-Simon
6 juin

Vide grenier organisé par Jordagym

→ Velzic
7 juin

JUIN

Trilogie : La fille maudite du capitaine pirate

**Jeremy A. Bastian ;
traduction Patrick Marcel
Éditions de la Cerise, 2014-2021.
3 volumes**

Plonger dans la trilogie (d'autres tomes sont encore à paraître !) de l'auteur américain Jeremy Bastian, c'est plonger dans un univers sans équivalent dans la BD actuelle, foisonnant, labyrinthique et minutieux à souhait, aussi riche graphiquement que dans l'imaginaire. C'est un peu comme si Alice partait à la recherche, non du Pays des Merveilles, mais de son père disparu, l'un des redoutés flibustiers des mythiques mers d'Omerta. La Fille maudite du Capitaine pirate, héroïne intrépide, nous entraîne rapidement dans des aventures marines — et même sous marines — à la rencontre de pirates tordus et teigneux, de créatures mythiques



et d'autres fantasmagories... Une merveille d'histoire publiée en France par les si belles Éditions de la Cerise...

Et notez-le bien : Jeremy Bastian et les Éditions de la Cerise seront présents au Festival BD Aurillac Agglo. Ne manquez absolument pas l'exposition qui leur sera consacrée aux Écuries (vernissage public le jeudi 12 mars), et la rencontre prévue le vendredi 13 mars. (cf. pp. 21-22)

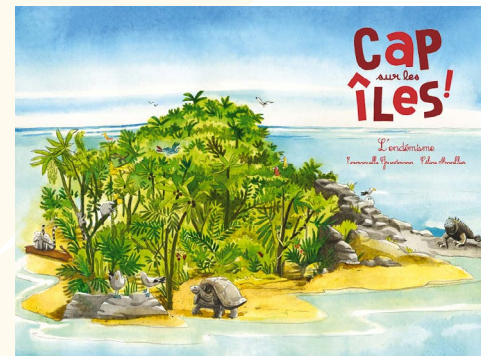
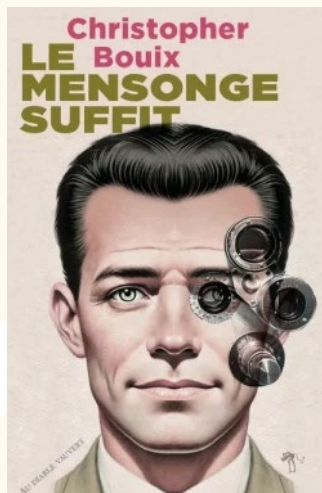
Le Mensonge suffit

**Christopher Bouix
Éditions au diable Vauvert, 2025**

Ce roman-dialogue se déploie sur 120 minutes d'interrogatoire, retransmises en direct comme un jeu télévisé. Un meurtre, un suspect et face à lui, un androïde doté d'une intelligence artificielle. À l'issue, le vote du public. Sur une question simple : qui dit la vérité ?

Troublant à bien des niveaux, le récit rappelle fortement l'univers de Black Mirror. Il questionne la société de consommation, notre rapport aux technologies, le pouvoir des médias et les dérives démocratiques. Une fois plongé dedans, impossible de décrocher.

Littérature adultes - Imaginaire



Cap sur les îles ! : l'endémisme

**Emmanuelle Grundmann ;
illustrations Céline Manillier
Éditions du Ricochet, 2019**

Par quel mystère, géologique ou humain, une île peut-elle naître ? Par quels autres mystères parvient-elle à être peuplée de plantes et d'animaux ? Qu'est-ce que l'endémisme ? Ce passionnant petit documentaire répond à ces questions et te fera découvrir plein d'animaux étranges, comme le pinson vampire !

À partir de 5/6 ans. - Enfance

**SAMEDI 28 MARS 2026 À 20H
AURILLAC - LE PRISME**

Avec sur scène :
Lio,
Gold by Alain Llorca,
Plastic Bertrand,
Partenaire Particulier,
Ottawan,
Bernard Minet
Sloane,
Jean Schultheis,
Caroline Loeb,
Luna Parker,
Richard Sanderson,
Thierry Pastor,
Kazero,
Sacha (début de soirée)

Salut les p'tits clous !

2H30 de show

Toutes les Stars des années 80 au Prisme

présenté par
Marc Toesca
40 ans du TOP 50

PASCAL LEBROS ORGANISATION
& DANI MENOT PRÉSENTENT

LE SPECTACLE MUSICAL DES TOUT-PETITS !

MERCREDI 22 AVRIL À 16H30 AU PRISME AURILLAC

Winnie ET LE COFFRE AUX MERVEILLES

ÉCRIT & MIS EN SCÈNE PAR NICOLAS NEBOT
D'APRÈS L'ŒUVRE DE A.A. MILNE ET E.H. SHEDARD

www.glegros.com

CHRISTOPHE MAE

EN TOURNÉE

LE PRISME - AURILLAC MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2026 - 20H

GOLDMEN : 7 MARS 2026
AURILLAC EN SCÈNE : 5 & 6 JUIN 2026
SOIRÉE FIESTA : 14 NOVEMBRE 2026
LA PETITE CULOTTE, CHICO & THE GYPSIES
MARINE : 4 DÉCEMBRE 2026
D'autres dates seront prochainement annoncées.

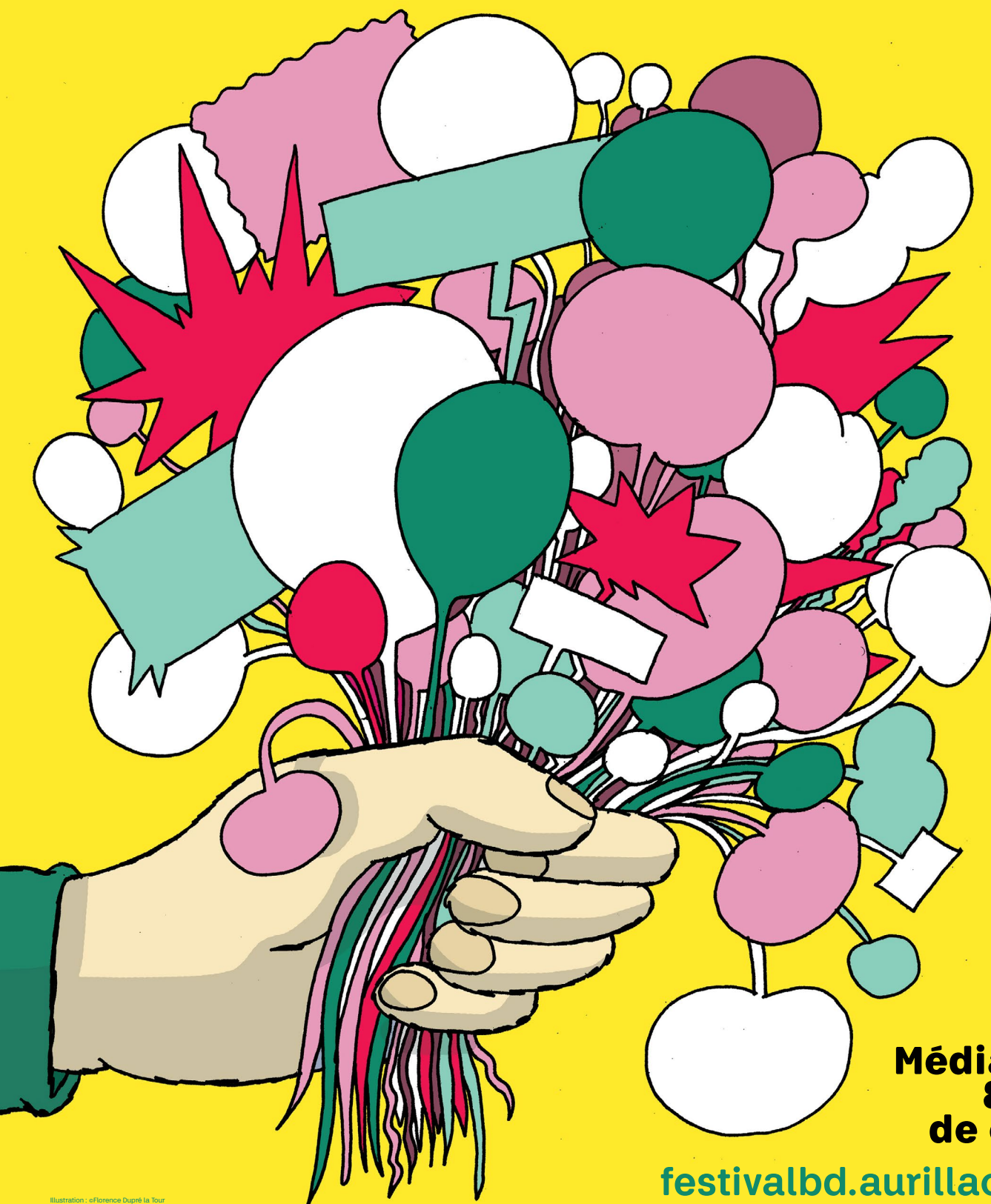
BILLETTERIE CENTRE DE CONGRES DU LUNDI AU VENDREDI DE 14H À 18H30 - 04 71 46 86 58

12^{ème}



FESTIVAL BD

14 et 15 mars 2026 Aurillac Agglo



Médiathèque
& Centre
de congrès

festivalbd.aurillacagglo.fr

Illustration : eFlorence Dupré la Tour